Définition

Conduite sous pression reliant le canal d'amenée à la turbine dans une centrale hydroélectrique.

Règle d'interprétation

Généralement localisé dans l'aire d'exploitation d'une usine, d'une digue, d'un barrage ou d'un barrage hydroélectrique.

Particularité de saisie

Saisie

Défini ☑ Indéfini ☐ Virtuel ☐

Hiérarchie

Discret ☑ Courbe (convertie) ☐

Continu ☐ Arc de cercle (conv.) ☐

Flèche

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie			
Largeur			
Longueur		100	
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
05110100001	42	3	0	80

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme					
Annotation	Cb	11	x	1 2	30
Objet ponctuel					

Corps — variable

fixe

Toponyme

Annotation 28 Conduite(s) forcée(s)

Réseau

Hydrographique ☐

Routier ☐

Ferroviaire ☐

Énergétique ☐

Hypsométrie

Élévation ☐

Surface d'exclusion ☐

Ligne de rupture ☐

Source complémentaire

HQ ☐ MRN ☐

SCQ ☐ MTQ ☐

CTOP ☐

Notes de l'usager

Diagramme de représentation